

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 08061

Numéro SIREN : 903 309 482

Nom ou dénomination : A-C RESEAU

Ce dépôt a été enregistré le 09/02/2024 sous le numéro de dépôt B2024/006962



SAS A-C RESEAU

19 rue d'Arsonval
69680 - CHASSIEU

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON			
27 DEC. 2023			
SP	CB	CCP	EM

COMPTES ANNUELS

Période du 09/09/2021 au 31/12/2022

Certifié conforme

ASTANNIS CONSEIL - POLARIS

2 rue du Général de Gaulle
59263 Houplin Ancoisne
Tel : 03 20 59 12 81
contact@groupepolaris.fr

Sommaire**COMPTES ANNUELS**

Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Comptes de Résultat	5
Détails	6

ETATS DE GESTION

Soldes Intermédiaires de Gestion	11
----------------------------------	----

ANNEXE COMPTABLE

Eléments de l'annexe	12
----------------------	----

LIASSE FISCALE

Liasse Fiscale	25
----------------	----

Bilan actif

	31/12/2022		
	Brut	Amort. dépr.	Net
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brvts, lic., logiciels, drts & val. similaires			
Fonds commercial			
Autres			
Immobilisations incorporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Construction			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 293,90	841,50	5 452,40
Autres	10 900,00	902,91	9 997,09
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
TIAP			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres	240,00		240,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	17 433,90	1 744,41	15 689,49
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises	850,00		850,00
Avances et acomptes versés sur commande			
Créances			
Créances Clients et Comptes rattachés	83 158,04		83 158,04
Autres	21 357,60		21 357,60
Capital souscrit - appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Actions propres			
Autres titres			
Instruments de trésorerie			
Disponibilités	3 833,05		3 833,05
Charges constatées d'avance			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	109 198,69	0,00	109 198,69
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Primes de remboursement des emprunts			
Ecart de conversion Actif			
TOTAL GENERAL	126 632,59	1 744,41	124 888,18

Bilan passif

	31/12/2022
	Net
CAPITAUX PROPRES	
Capital (dont versé : 0,00)	5 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	
Ecarts de réévaluation	
Ecarts d'équivalence	
Réserves	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres	
Report à nouveau	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	38 295,68
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	43 295,68
AUTRES FONDS PROPRES	
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00
DETTES	
Dettes financières	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes d'exploitation	
Fournisseurs et comptes rattachés	12 445,97
Dettes sociales	59 413,46
Dettes fiscales	9 733,07
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	
Instruments de trésorerie	
Produits constatés d'avance	
TOTAL DETTES	81 592,50
Ecarts de conversion Passif	
TOTAL GENERAL	124 888,18

Procès-verbal d'assemblée générale

Procès-verbal de l'assemblée générale du 12 mai 2023.

L'an 2023 et le 12 mai à 18h00 heures, les associés de la société A-C RESEAU, société par actions simplifiée au capital de 5000 €, se sont réunis au siège social à 19 rue d'Arsonval, 69680 CHASSIEU dont le n° d'identification est 903309482, au RCS de Lyon, en assemblée sur la convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

Étaient présents :

M. Rémy AFFRIAT demeurant à 1567 Grande Rue, 01700 MIRIBEL titulaire de 2500 actions.

Société A-C RESEAU, SAS au capital de 5000 euros, n° d'identification est 903309482, au RCS de Lyon

Représentée par M. Antoine CALLIER son représentant légal

L'assemblée est présidée par M. Antoine CALLIER, Président de la société.

Le Président constate que les associés présents possèdent ensemble 5000 actions et que, en conséquence, l'assemblée est habilitée à voter toutes les décisions figurant à l'ordre du jour.

- les comptes annuels 2022

Le Président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Approbation des comptes
- Affectation des résultats

Le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

➤ Première résolution

Les associés, après avoir examiné les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022, approuvent les comptes de l'exercice tels qu'ils ont été présentés par le président et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 38 295,68 €.

Les associés approuvent les opérations traduites par ces comptes et accomplies par le président au cours de l'exercice écoulé.

Ils approuvent également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 1210€ et l'impôt correspondant de 6971€.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

➤ **Deuxième résolution**

• *Résultat bénéficiaire*

La collectivité des associés, sur proposition du président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- 5 % à la réserve légale, soit 1 914,78 € ;
- et le solde, soit 36 380,90 €, au poste report à nouveau créateur.

Total égal au bénéfice de l'exercice, soit 38 295,68 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

➤ **Troisième résolution**

• *Approbation de conventions ciblées*

Les associés approuvent les opérations intervenues entre la société et

- M. Antoine CALLIER, président de la société
 - M. Rémy AFFRIAT, directeur général de la société,
- telles qu'elles résultent du rapport spécial du président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce sur les rémunérations versées au titre du 1^{er} exercice social.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés.

Par ailleurs, M. Antoine CALLIER et M. Rémy AFFRIAT continueront à percevoir la rémunération qui leur avait été précédemment allouée au titre de leurs fonctions.

Remerciant la collectivité des associés de la confiance qu'elle veut bien lui témoigner à nouveau, M. Antoine CALLIER déclare accepter le renouvellement de ses fonctions et n'être frappé d'aucune déchéance ou incapacité de nature à lui interdire à exercer cette fonction.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés.

La séance est levée à 19h30

Le Président
Antoine CALLIER

